



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le : 03/10/20

A : 16h40

L'assemblée générale de l'association Les Mini Flots s'est déroulée à la salle du Bois Joli de la commune de LA BALME DE SILLINGY.

La réunion a été présidée par Monsieur Pascal LEBEDEFF, en tant que secrétaire de l'association.

Les membres de l'association ont été convoqués par courrier ou par email et les nouveaux par voie orale avec remise des divers documents d'inscription.

Un courrier de convocation à l'assemblée générale, a été envoyé à la mairie de La Balme de Sillingy, à l'intention de Madame le Maire.

Madame Séverine MUGNIER, maire de La Balme de Sillingy et Vice-président de la CCFU, convié à l'assemblée générale était présente, ainsi que Madame Elodie DONDIN, maire-adjointe déléguée aux associations.

Un courrier de convocation à l'assemblée générale, a été envoyé aux représentants locaux de la presse (Essor-Savoyard et Le Dauphiné-Libéré)

Un courrier a été envoyé à la rédaction de l'Essor Savoyard, mais nous n'avons pas eu de réponse de leur part.

Monsieur Christian LACOTE, correspondant local du Dauphiné Libéré, a été invité et était présent.

Avant de commencer l'assemblée générale, le secrétaire procède à la comptabilisation des pouvoirs s'il y en a.

Nombre de pouvoirs : 4 en tout, 4 valides et 0 invalide.

Ils ont été remis aux personnes concernées.

Au début de l'assemblée générale il a été demandé, aux personnes présentes, s'ils acceptaient la prise en compte du nouvel ordre du jour envoyé par courriel le 29/09/2020 et aussi, s'ils souhaitaient voter à main levée ou par bulletin secret.

Le nouvel ordre du jour a été validé ainsi que de voter à main levée à la majorité

- Le secrétaire rappelle l'ordre du jour :
- 1 - Bilan moral présenté par le Secrétaire.
  - 2 - Déroulement activité club saison 2019 – 2020
  - 3 - Bilan financier présenté par le trésorier
  - 4 - Dissolution du bureau
  - 5 - Election du nouveau bureau
  - 6 - Approbation modification du Statut et du Règlement Intérieur
  - 7 - Déroulement des achats divers pour les nouveaux (Club, Adhérents)
  - 8 - Projets engagés pour les mois à venir (avancement Salon 2020 ?, Prévision dates navigations 2021)
  - \*9 - Activité et information Club
  - 10 - Questions Diverses

## 1<sup>er</sup> Point : Bilan moral présenté par le secrétaire

Le secrétaire, relate le bilan des activités du club durant l'année 2019-2020 :

Pour commencer, les membres du bureau remercient la municipalité, les membres du club, les parents et la presse qui ont répondu présent à la convocation de l'assemblée générale.

D'autant plus que cette année, celle-ci ne s'est pas déroulée comme d'habitude dans la salle du club, mais à côté dans la salle du Bois Joli, dû à la conjoncture actuelle (COVID-19) avec la mise en place des distanciations pour toutes les personnes présentes.

L'année 2019 / 2020 aura été, une année, particulière, marquée surtout par la disparition de plusieurs modélistes dont Alain DUCHAUSSOY (15/02/2020) d'un club ferroviaire, de Patrick THOME (25/05/2020) Modéliste indépendant et surtout de notre Président Raymond FRISINGHELLI le 17/02/2020.

La disparition de Raymond qui fût le président du club de 1998 à 2020 a bouleversé beaucoup de personnes tant du côté des membres du club, des parents, des modélistes et diverses municipalités.

Le dernier bateau que Raymond était en train de faire a été repris dans un premier temps par Robert CORROYER, puis par Jacques FINET pour le finir. Nous les avons remerciés pour cela et nous l'avons exposé lors de l'assemblée générale.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pu venir l'accompagner au royaume des étoiles.

## 2<sup>ème</sup> Point : Déroulement activité club saison 2019 – 2020

Comme chaque début d'année, le Club Les Mini Flots a repris son activité en septembre en commençant par l'organisation d'une navigation à la base de loisirs de Seyssel-Ain, le Forum des Associations, la participation à la navigation au lac de Rosières suite à l'invitation du Club CMBJ de Bourgoin-Jallieu et pour finir, nous aurions dû faire le 18<sup>ème</sup> Salon du Jeu, du Jouet, de la Maquette et de l'Art Plastique.

Celui-ci n'a pas pu se faire suite à un oubli administratif concernant la demande de réservation de la salle George DAVIET.

Par la suite, l'activité de construction des bateaux aussi bien par les ados que les adultes se sont bien déroulés jusqu'au 02 Mars 2020, date à laquelle toutes les activités et manifestations ont dû s'arrêter pour une période de quinze jours par principe de précaution suite au COVID-19 sur la commune.

À la suite de cette période, théoriquement, nous aurions dû reprendre notre activité, mais ceci n'a pas pu se faire, car un confinement national a été annoncé par l'état.

Malgré cet arrêt de notre activité, nous avons conservé un lien d'échange régulier par courriel pour savoir comment tout le monde allait et cela fût apprécié de tous.

La reprise de notre activité au sein du club a pu se faire en date du 22 juin 2020 avec des mesures de protection mise en place par l'état, relayé par la préfecture d'Annecy.

Par rapport à cela, sur les 26 manifestations prévues au calendrier 2019 / 2020 (*marquées d'une petite croix devant*), le club Les Mini Flots a pu participer à 7 manifestations et les 19 autres, ont été annulées pour cause de COVID-19.

Malgré tout, il nous reste encore une manifestation inscrite au calendrier du mois de Novembre 2020, mais elle sera évoquée dans le point numéro 8.

Suite à cela, les quatre nouveaux ados n'ont pas pu terminer leur bateau comme d'habitude pour le faire naviguer lors de notre fête du club qui aurait dû normalement se dérouler en Juin, car celle-ci a été annulée pour cause de Coronavirus.

Par rapport à cela, comme nous avons pu continuer notre activité durant les vacances d'été, nous avons proposé aux quatre ados de venir aux séances habituelles (mercredi et samedi), pour qu'ils puissent terminer leur bateau.

Eliott et Estéban ont pu venir pour finir leur bateau et dès qu'ils étaient terminés, nous avons fait la mise à l'eau de leur œuvre en comité restreint avec la présence de la municipalité et de la presse.

## Sorties diverses (2019-2020)

### 2019 :

\*- **Dimanche 01 Septembre** : Navigation au lac de SESSEYL-AIN - organisé par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy.

\*- **Samedi 07 Septembre** : Forum des Associations à Sillingy.

\*- **Dimanche 08 Septembre** : Navigation étang de Rosière - Organisé par le Club du CMBJ de Bourgoin-Jallieu.

\*- **Dimanche 29 Septembre** : Virade de l'espoir. Nous participerons Dimanche au bord du lac, à la journée de la Lutte contre la MUCOVISCIDOSE.

\*- **Samedi 02 et Dimanche 03 Novembre** : Exposition bourse de modélisme à CHAMBERY.

\*- **Samedi 23 et Dimanche 24 Novembre** : 18<sup>ème</sup> Salon du Jeu, du Jouet, de la Maquette et de l'Art Plastique - Organisé par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy.

## **2020 :**

- \*- **Samedi 29 Février et Dimanche 01 Mars** : Salon organisé Par le Club CMBJ de Bourgoin-Jallieur Affiche
- \*- **Samedi 18 et Dimanche 19 Avril** : Festi'Nature - organisé par la Mairie de La Balme de Sillingy - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 17 Mai** : Navigation au lac de RUMILLY - organisé par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy - **ANNULEE**
- **Dimanche 17 Mai** : Navigation étang des Chères - Organisé par le Club CMVS - **ANNULEE**
- \*- **Samedi 30 Mai et Dimanche 31 Mai** : Exposition – Navigation à SAMOENS – organisé par le CEN Montagne du Giffre - **ANNULEE**
- **Dimanche 31 Mai** : Navigation étang du Colombier - Organisé par le Club MAPD - **ANNULEE**
- **Samedi 06 Juin** : Navigation Nocturne Etang de Rosières - Organisé par le Club CMBJ - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 07 Juin** : Exposition et Navigation à la fête du Nautisme de Sévrier (74) - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 07 Juin** : Navigation au Forum des Lac, organisé par la commune de Theyez - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 28 Juin** : Fête annuelle Les Mini Flots au domaine du Tornet Lac de La Balme de Sillingy - **ANNULEE**
- **Dimanche 05 Juillet** : Navigation Le Bouvent - Organisé par le Club MBBR - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 19 Juillet** : Participation à la Fête du lac, organisé par la commune de Flumet - **ANNULEE**
- **Dimanche 22 Août** : Navigation Amicale - Etang de Chères - Organisé par le Club CMVS - **ANNULEE**
- \*- **Samedi 05 Septembre** : Participation au Forum des associations à Sillingy - **ANNULEE**
- **Dimanche 06 Septembre** : Navigation Sous-Marin piscine Saint-Exupéry - Organisé par le Club CMVS – **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 06 Septembre** : Navigation à Rosières, organisé par le Club du CMBJ de Bourgoin-Jallieu - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 13 Septembre** : Navigation au lac de SESSEYL-AIN - organisé par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy - **ANNULEE**
- \*- **Dimanche 27 Septembre** : Virade de l'espoir au lac du Domaine du Tornet - Participation du Club Les Mini Flots - **ANNULEE**
- **Dimanche 27 Septembre** : Navigation au Lac de la Terrasse - Organisé par le Club Vapor'Alp
- \*- **Samedi 21 et Dimanche 22 Novembre** : 2ème Salon du Modélisme – Organisé par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy ???
- Dimanche 12 décembre** : AG Des Clubs de La Région Rhône-Alpes ???

### 3ème Point : Bilan financier présenté par le trésorier.

Le Trésorier présente le bilan financier du club pour la saison 2019 – 2020.

L'association termine l'année avec un total créditeur, mais inférieur de 350,72 € par rapport à l'an dernier.

La raison est simple, à cause du coronavirus qui n'a pas permis aux enfants de terminer leurs bateaux, nous n'avons pas encore facturé le matériel aux parents, soit environ entre 130,00 € à 160,00 € par enfant.

Ce qui sera fait ces jours prochains.

Dans ce cas, nous aurions donc terminé l'année avec un résultat pratiquement identique à l'an dernier, donc stabilité financière.

Mais nous allons nous pencher spécifiquement sur des frais qui nous paraissent importants tels que :

Les frais d'internet ORANGE :

Coût : 50,00 € x 12 mois = 600,00 €

Les frais de cotisation bancaire QUIETIS :

Coût : 10,20 € x 12 mois = 122,40 €

Toute personne désirant avoir plus de renseignements sur les comptes du club, avait la possibilité de consulter les documents comptables mis à disposition sur la table lors de l'assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 4ème Point : Dissolution du bureau

Le Vice-président procède à la dissolution du bureau de la saison 2019 / 2020.

5<sup>ème</sup> Point : Election du nouveau bureau 2020 / 2021

Rappel pour l'élection des membres du bureau : toute personne morale qui désire se présenter à l'un des postes du bureau peut le faire sans distinction d'âge comme signifié sur la convocation à l'assemblée générale.

*(Rappel : seules les personnes ayant la majorité révolue à la date de l'assemblée générale sont susceptibles de se présenter conformément à la loi).*

Aucune atteinte sur le physique ou l'âge de la personne ne doit altérer la demande du moment que celle-ci est en pleine possession de ses moyens.

Nous tenons à rappeler aussi que, si des membres du bureau sont les mêmes depuis quelques années, c'est que personne d'autre ne se présente.

Il a été demandé dans le courrier de convocation pour l'assemblée générale du 03 octobre 2020, si des adhérents souhaitaient se présenter en tant que membre du bureau et de le faire savoir par courrier au plus tard le samedi 26 septembre 2020.

Nombre de réponse (s) : 02

Une demande a été formulée verbalement aux personnes présentes dans l'assemblée pour savoir, si quelqu'un d'autre désirait se présenter comme membre du bureau.

Nombre de réponse (s) : 04

- Trois membres de l'ancien bureau sortant, se sont représentés.

Monsieur SALIGNON André, Monsieur ARMAINGAUD Franck et Monsieur LEBEDEFF Pascal.

Trois personnes se sont présentées pour faire parti du nouveau bureau.

Monsieur CORROYER Robert, Monsieur FINET Jacques, Monsieur BONNARD François et Monsieur Christian CHOQUET.

L'assemblée a élu la nouvelle composition du bureau pour 2020 /2021 comme suit :

Président :	Pascal LEBEDEFF
1er Vice-président :	André SALIGNON
2 <sup>ème</sup> Vice-président :	François BONNARD
3 <sup>ème</sup> Vice-président :	Christian CHOQUET
Trésorier :	Franck ARMAINGAUD
Trésorier Adjoint :	Jacques FINET
Secrétaire :	Robert CORROYER

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6<sup>ème</sup> Point : Modification Articles 13 et 15 du Statut et Article 5 du Règlement intérieur.

Ces articles ont été modifiés afin d'être plus clair pour les adhérents du club.

STATUT :

**Article 13** : cet article a été modifié dans le sens où s'il y a un minimum de deux personnes qui se présente à l'élection pour être membre du bureau, l'association pourra malgré tout fonctionner conformément à la réglementation de loi 1901.

De même, que si plusieurs candidats se présentent lors des élections, le bureau pourra ainsi être élargi à tous les postes.

**Article 15** : cet article a été modifié afin d'avoir la possibilité de mettre en place un ou plusieurs vice-présidents qui pourront le cas échéant assister, suppléer ou s'il y a lieu de remplacer temporairement le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR :

**Article 5** : cet article a été modifié conformément à l'article 13 du Statut de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7<sup>ème</sup> Point : Déroulement des achats divers (Club, Adhérents)

Concernant la commande de matériel pour les bateaux, le club recherche les produits les moins chers sur le marché et passe des commandes groupées, permettant d'avoir des prix attractifs.

Tous les membres de l'association peuvent en bénéficier. Ce n'est pas uniquement réservé aux personnes présentes au local.

Pour mémoire, le trésorier comme stipulé dans les statuts, gère le patrimoine de l'association sous la surveillance du président. Ainsi, si le trésorier ne veut pas procéder à un achat ou à un remboursement, le président a le pouvoir de le faire.

Pour information, le club met à disposition, principalement pour les adolescents, divers petits matériels afin qu'ils puissent réaliser leur œuvre : le bois, la colle, les clous.

Ce qui revient à la charge des ados, c'est tout ce qui sert à faire naviguer leur bateau, à savoir :

*Les peintures, la radiocommande avec le récepteur, le variateur, le support moteur, le moteur, le cardan, le tube d'étambo avec l'arbre d'hélice, l'hélice, le gouvernail, le palonnier, le servo, la batterie, le chargeur, le porte pile, les divers éclairages et les bouées.*

D'autre part, après demande et accord du président ou du trésorier, des achats peuvent être faits par les membres, pour le compte du club. Ils seront naturellement remboursés sur présentation de la facture.

Dans le cas où cela, est refusé le matériel acheté restera la propriété de l'adhérent ayant procédé à l'achat même s'il le met à disposition du club. Il pourra le récupérer le jour de son départ du club.

**8<sup>ème</sup> Point** : [Projets engagés pour les mois à venir \(avancement Salon 2019, prévision dates navigations 2020\)](#)

Concernant le 2<sup>ème</sup> Salon du Modélisme, celui-ci est prévu normalement le 21 et 22 Novembre 2020, les dossiers d'inscription ont été envoyés aux exposants fin 2019 début 2020, soit environ quarante dossiers avec une date limite d'inscription fixée au samedi 25 Avril 2020.

A ce jour, il y a vingt cinq exposants qui se sont inscrits et se décomposent comme suit :

8 réseaux de train de toutes les tailles.

3 boursiers (Les Petits Trains de Septèmes, Drôme Miniatures Passion et Jouet-Miniatures)

3 commerçants (Les Miniatures de Didange, Savoie-Modélisme et Le Petit Matos)

9 exposants divers dans le modélisme (Figurines, Légo technic, Voitures, Chars, Camions, diorama, Sous-marins et Bateaux)

2 simulateurs, dont un qui est déjà confirmé (RC'EVENTS) simulateur de voiture et le deuxième dont nous attendons la confirmation, serait un simulateur de train.

A l'heure actuelle et au vu de l'actualité, nous restons en relation avec la Mairie et nous nous donnons le temps à savoir, si nous pourrions vraiment organiser notre 2<sup>ème</sup> Salon du Modélisme.

Nous nous sommes fixés au Maximum quinze jours avant la date, pour savoir si nous devons annuler, sauf nouvelle directive venant de la préfecture d'ici là. Tous les exposants ainsi que le traiteur sont au courant.

Pour les manifestations 2021, il a été donné verbalement les dates prévisionnelles sous-réserves de nouvel événement. Le calendrier définitif sera validé après l'assemblée générale des clubs de la région Rhône-Alpes prévue le samedi 12 décembre 2020 à Valence.

Celui-ci sera donné à tous les adhérents après validation.

[Prévisions des manifestations en 2021](#) :

- **Samedi 03 et Dimanche 04 Avril** : Festi'Nature - organisé par la Mairie de La Balme de Sillingy

- **Samedi 22 et Dimanche 23 Mai** : Exposition – Navigation à SAMOENS – organisé par le CEN Montagne du Giffre

- **Dimanche 23 ou 30 Mai** : Navigation au lac de RUMILLY - organisée par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy

- **Dimanche 06 Juin** : Exposition et Navigation à la fête du Nautisme de Sévrier (74)

- **???** : Navigation au Forum des Lac, organisé par la commune de Thyez

- **Dimanche 27 Juin** : Fête annuelle Les Mini Flots au domaine du Tornet Lac de La Balme de Sillingy

- **Dimanche 18 Juillet** : Participation à la Fête du lac, organisé par la commune de Flumet

- **Samedi 04 Septembre** : Participation au Forum des associations à Sillingy

- **Dimanche 05 Septembre** : Navigation au lac de SESSEYL-AIN - organisée par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy

- **Dimanche 12 Septembre** : Navigation à Rosières, organisé par le Club du CMBJ de Bourgoin

- **Samedi 27 et Dimanche 28 Novembre** : 18<sup>ème</sup> Salon du Jeu, du Jouet, de la Maquette et de l'Art Plastique – Organisé par le Club Les Mini Flots de La Balme de Sillingy

**Attention, toutes ses dates restent à confirmer.**

**\*9<sup>ème</sup> Point** : [Activité et information Club](#)

Pour information :

Cette année, pour cause de CORONAVIRUS, il n'y a pas eu de forum des associations et la reprise des activités associatives, a pu se faire avec des recommandations communales par l'intermédiaire de la préfecture d'Annecy.

Pour cela, il était recommandé de mettre en place une distanciation, le port d'un masque et la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Pour la distanciation, les emplacements étant suffisamment grands, cela ne cause pas de souci.

Pour les masques, après concertation entre les membres du bureau, il a été proposé que chaque membre soit équipé d'une visière à chaque séance et de la reprendre en fin d'activité ceci permettant de la nettoyer chez soi.

Nous pensons que cette solution est plus simple et cela facilitera le travail effectué sur les bateaux sans créer de gêne respiratoire lors du ponçage qui génère de la poussière et qui obligerait à changer de masque.

Pour le gel hydroalcoolique, celui-ci est à disposition à l'entrée de la salle du club.

Concernant la pose, en fonction du nombre d'ados qui sera présent aux séances, soit nous ferons qu'un groupe, sinon nous en ferons deux.

En résumé, chaque ados et Adultes devront avoir personnellement : son propre verre et sa visière.

Malgré cela, nous avons quatre nouveaux jeunes qui se sont inscrits, par l'intermédiaire de l'adresse contact club de notre site internet.

Ce qui fait à ce jour, nous avons en tout 14 ados inscrits au club.

Pour les nouveaux inscrits, à l'accueil de la première séance et en présence des parents, une présentation de la salle et du matériel a été faite, ainsi que les diverses machines qu'ils vont utiliser. Ils ont ensuite fait quelques tests de maniement et de découpage.

Depuis, ils ont commencé et leurs bateaux sont déjà bien avancés.

### Horaires et accès au club Les Mini Flots :

**Horaires Club :** Lundi 14h à 18h uniquement les adultes Mercredi et Samedi : 14h à 18h Ados et Adultes

La responsable des salles par courrier du 03 septembre 2019, rappelle les règles de stationnement et de circulation concernant l'accès à la salle Les Noisetiers du Club Les Mini Flots. Nous vous demandons d'en prendre note et de respecter cette demande.

Pour le **LUNDI** et **MERCREDI** l'accès doit se faire en passant du côté de la salle du bois joli (voir photo), et ce, par souci de sécurité afin d'éviter un accident lors des manœuvres véhicules des agents du service technique.

#### **MERCREDI**



#### **SAMEDI**



Pour le **SAMEDI**, le stationnement des véhicules peut se faire au parking du service technique uniquement si le portail est ouvert, ainsi que l'accès au club Les Mini Flots (voir photo). Sinon l'accès sera comme le Mercredi.

Quant à l'accès en véhicule jusqu'à la salle du club Les Mini Flots **Mercredi** et **Samedi**, celui-ci n'est autorisé que lors des chargements et déchargements de matériel et non pour les ados.

Pour rappel, le site internet du club a été complètement refait en 2016 avec Wordpress et l'hébergement sous OVH. Il est actuellement accessible à l'adresse suivante : <https://lesminiflots74.fr/>

### 10<sup>ème</sup> Point : Questions Diverses

- Une seule question a été posée à savoir où en était le changement de local de l'association.

Madame le Maire Séverine MUGNIER étant présente, nous lui avons laissé la parole.

Dans un premier temps, elle a tenu à rendre hommage à notre ancien président Raymond FRISINGHELLI pour son implication et sa discrétion au sein de l'association durant ses 22 ans de présidence.

Madame Le Maire, félicite le nouveau bureau qui vient d'être élu ainsi que les animateurs qui donnent de leur temps pour retransmettre leur passion aux plus jeunes.

Concernant le changement de local, ceci reste toujours d'actualité, mais actuellement, il n'y a pas de locaux disponibles pour pouvoir satisfaire toutes les demandes. D'autant plus, qu'au Bois Joli, il y a aussi les services techniques, les pompiers, les Arts Martiaux et les activités qui se passent dans la salle qui sont à reloger.

La réunion touchant à sa fin, le président remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à l'assemblée générale et dès que le secrétaire aura fait parvenir au président du club le PV de l'assemblée générale, pour qu'il puisse en prendre connaissance et de le signer, celui-ci sera envoyé par email, par courrier ou remis en mains propres aux adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00

Le Président



Le Secrétaire

